

Lettre aux Amis du 17 janvier 2021

Lundi 11 janvier 2021

Pour faire face à la propagation rapide de la pandémie de la Covid 19 devenue incontrôlable après les fêtes de fin d'année, le comité interministériel chargé de la lutte contre la pandémie, s'est réuni de 10h0 à 12h30, au Sérail sous la présidence du Premier ministre sortant Dr Hassan Diab et a recommandé un durcissement dans l'application des mesures et des consignes, à partir de jeudi, du confinement général déjà en vigueur, avec des fermetures plus strictes des différents secteurs. Au début de la réunion, le Premier ministre avait affirmé que le pays était « entré dans une phase de grave danger ». « Le monde entier est en guerre avec la pandémie, mais au Liban, certains disent encore que le coronavirus est un mensonge ». « Le devoir des autorités est de protéger les Libanais contre eux-mêmes, nombre d'entre eux faisant preuve d'une grande négligence ». « Face à cette situation, soit nous devons procéder à un confinement total et strict, soit nous nous retrouverons dans un scénario qui sera pire que celui de l'Italie ».

De son côté, le Conseil supérieur de défense s'est réuni en séance extraordinaire au palais de Baabda sous la présidence du président de la République le général Michel Aoun de 16h00 à 18h20. Le Secrétaire général du Conseil, le général Mahmoud Al Asmar, a annoncé le bouclage total du Liban du jeudi 14 janvier à 05h00 jusqu'au lundi 25 janvier à 05h00, période durant laquelle un couvre-feu sera instauré, et a décrété « l'état d'urgence sanitaire afin de faire face plus efficacement à la pandémie de coronavirus qui prend des proportions considérables à un moment où les hôpitaux sont arrivés à saturation ».

A l'ouverture de la réunion le chef de l'Etat avait souligné « la nécessité de décréter l'état d'urgence sanitaire ». « La tragédie dont nous sommes témoins aux portes des hôpitaux nécessite que nous prenions des mesures radicales, afin de réduire les répercussions catastrophiques de la pandémie ».

Le général Al Asmar a lu toutes les mesures « radicales » étalées sur de longues pages et prises par le Conseil, rappelant celles prises le 5 janvier, et les autorisations d'exception prévues pour le personnel de santé, les militaires, les journalistes, des employés du secteur alimentaire ainsi que celui de EDL et GDL et d'autres travailleurs estimés indispensables pour gérer le quotidien des citoyens.

Face à la gravité extrême de la situation sanitaire, un bon nombre de Libanais expriment leur méfiance et leur colère car la classe politique qui a mené le pays à l'effondrement est incapable de dédommager les citoyens et les sociétés sinistrés. Dans beaucoup de régions, certains Libanais nécessitent refusent de respecter les mesures car ils ont besoin de travailler pour nourrir leurs enfants !!!

Le Ministre de la Santé Dr Hamad Hassan ne cesse de faire appel aux hôpitaux privés d'augmenter leurs capacités d'accueil des malades de Covid alors que l'Etat doit quelques milliards de dollars à ces hôpitaux, des sommes et des fonds arriérés de quelques années, alors que le Ministère avait reçu un don du Qatar, depuis novembre dernier, soit deux hôpitaux de campagne de 500 lits chacun et le matériel qui sont toujours « dans les caisses » ! Pourquoi ? Pour la simple raison que le Ministère de la Santé est incapable d'assurer les équipes médicales et la logistique nécessaires ! Mais aussi, semble-t-il, un retard dû à des tiraillements et intérêts politiques !

A signaler que le Ministère de la Santé a enregistré **3.095 cas de Covid 19 et 23 décès** au cours des dernières 24h.

Mardi 12 janvier 2021

La situation s'aggrave alors que le Liban a enregistré **4.557 nouveaux cas de Covid 19 et 32 décès** ! Les hôpitaux sont saturés et un bon nombre de malades, cherchant en vain un lit, meurent chez eux ! Cela a été le cas de deux personnes dans mon diocèse.

Mercredi 13 janvier 2021

La situation s'aggrave de plus en plus, et certains hôpitaux sont obligés de soigner des malades de Covid-19 dans les couloirs et les parkings !!! Les décès augmentent, et certains meurent chez eux faute de trouver un lit à l'hôpital ou des générateurs d'oxygène devenus soudain une denrée rare et très chère sur le marché noir ! (le coût est normalement de 750 US\$; il est maintenant vendu au marché noir à 1.900 ou 2.500 US\$ payables en fresh dollar ou au prix de 9.000 L.L. le dollar) !

Un bon nombre de malades, ne trouvant pas de lit d'hôpital, ont besoin d'un apport d'oxygène à domicile. Or les médecins recommandent aux patients de Covid-19 nécessitant une oxygénothérapie d'acheter ou de louer des générateurs d'oxygène, car ils sont généralement considérés comme la méthode la plus sûre, la plus simple et la plus durable pour augmenter la saturation en oxygène du sang.

Même dans notre diocèse de Batroun, qui était jusque-là un peu épargné, commence à connaître une augmentation notoire de cas de Covid-19 et de décès. Les prêtres, avec qui je suis en contact permanent, m'assurent qu'ils restent présents dans leurs paroisses pour encourager les familles un peu affolées et gérer les situations difficiles. Nous avons lutté, au Comité Exécutif de l'Assemblée des Patriarches et Evêques Catholiques du Liban, pour obtenir que nos églises ne soient pas fermées et que nos prêtres aient un laissez passer pour pouvoir être auprès des malades ou assurer les obsèques des défunts, tout en respectant les mesures de protection dictées par le Gouvernement. Nous avons à être de Bons Samaritains en ces temps difficiles. Je les incite tous à continuer à prier et à rester des messagers d'espérance.

Je me tiens aussi en contact avec les Maires pour faire notre possible et aider ces malades. Certains Maires ont même assuré des générateurs d'oxygène à mettre à disposition de ceux qui en ont le plus besoin.

En fin de journée, le Ministère de la Santé a enregistré **4.988 cas et 35 décès** !

Le ministre de la Santé, Dr Hamad Hassan, a signalé qu'il était contaminé et hospitalisé à l'hôpital Saint Georges de Hadeth.

Ces derniers mois, plusieurs députés et ministres du gouvernement sortant avaient annoncé avoir été contaminés.

Jeudi 14 janvier 2021

Au premier jour du bouclage total du pays, généralement bien respecté, le Ministère de la Santé a enregistré un record de **41 décès et 5.196 nouveaux cas**.

Ces chiffres portent à **237.132** le nombre cumulé des contaminations depuis la détection du premier cas du virus dans le pays en février 2020, au nombre desquelles **1.781 décès et 147.096 guérisons**.

Vendredi 15 janvier 2021

Fête de Notre-Dame des Semences

Nous vénérons en ce jour, comme à d'autres occasions de l'année, la Bienheureuse Vierge Marie qui a accompagné notre peuple et notre Eglise le long des siècles. Elle a été présente avec nous autres, peuple maronite, qu'on appelle souvent dans le concret de l'Histoire « la Nation des Paysans », à toutes nos occasions et nos saisons, dans nos champs, nos maisons et nos églises ; présente dans nos célébrations et nos chants liturgiques. Elle a toujours été notre Mère et notre Protectrice.

Avec les temps qui courent aujourd'hui, nous avons recours à Elle et nous prions Dieu, par son intercession, de nous protéger et de nous procurer la force de rester fermes dans notre foi et notre espérance.

A la Messe de ce matin, Messe en l'honneur de la Vierge Marie, je chantais dans la grande prière d'intercession et de pardon, en offrant l'encens :

« (...) Nous louons et glorifions la Bienheureuse Vierge Marie pour intercéder et supplier pour nous Son Fils, fruit de ses entrailles, en disant :

Par l'intercession de Ta Mère, éloigne Seigneur, de la terre et de ses habitants, les fléaux de la haine ; anéantis les dangers et les conflits, empêche et mets fin à la guerre et à l'exil comme à la famine et à la pandémie.

Seigneur, aie pitié de nous qui sommes faibles ; rends-nous visite qui sommes malades ; aide-nous qui sommes malheureux ; sauve-nous qui sommes opprimés ; donne la paix éternelle aux défunts qui nous ont quittés et procure-nous une fin heureuse dans ton Royaume éternel. A Toi la gloire et la louange pour les siècles des siècles ».

Et j'ai terminé avec ce chant écrit en 1916, en pleine Guerre mondiale où sévissaient la famine et les pandémies : « les guerres sévissent partout sur la terre ; la détresse nous frappe ; nous sommes devenus tous malades et il n'y a que Toi, Marie, qui peut prendre soin de nous ».

Continuons d'avoir confiance ; Marie est là à nos côtés, comme elle a été à côté de Son Fils aux Noces de Cana et aux pieds de la croix ; et comme elle a été à côté des Apôtres et des Premiers chrétiens après la résurrection.

11h00-14h00 : Le Parlement s'est réuni après convocation de son président M. Nabih Berry pour discuter et adopter un texte de loi, revêtu du caractère de double urgence, autorisant l'importation des vaccins anti-Covid-19 ; la proposition du texte avait déjà été approuvée à l'unanimité par la commission parlementaire de la Santé mercredi.

Le président de la commission parlementaire de la Santé, Dr Assem Araji, a présenté les différents volets de cette proposition de loi, avec les amendements apportés en commission. « La proposition préconise la création au sein du ministère des Finances d'une caisse d'indemnisation des personnes vaccinées ayant subi des dommages importants », a-t-il affirmé.

A la fin de la séance, M. Araji a affirmé que le secteur privé pourra importer les vaccins, que le vaccin Pfizer-BioNTech arrivera au Liban avant la mi-février car l'Etat a déjà payé un acompte et que le vaccin AstraZeneca arrivera en mars au Liban. En soirée, les chiffres annoncés par le Ministère de la Santé enregistrent un nouveau **triste record de 6.154 cas et 44 décès !**

Samedi 16 janvier 2021

La situation sanitaire est de plus en plus alarmante :

Le nombre des contaminations du Coronavirus ainsi que les décès est toujours en hausse : **5.872 cas et 41 décès**, et les hôpitaux sont saturés. Les malades ne peuvent plus être accueillis, ils doivent se contenter de soins à domicile. L'État est incapable de faire face à cette urgence faute de fonds !

Que faire ? C'est notre élan de solidarité qui nous assure le soutien indispensable ; mais jusqu'à quand ?

Dimanche 17 janvier 2021

Fête de Saint Antoine le Grand, Père des moines

A mon habitude tous les ans, mais sans pouvoir me rendre dans les couvents, j'ai contacté les supérieurs des couvents des moines de l'Ordre Libanais Maronite qui sont sur le diocèse pour leur souhaiter la bonne fête et leur recommander d'intensifier leurs prières en ces temps difficiles afin que le Père de Miséricorde aie pitié de nous et nous guide sur les chemins de la sainteté.

Je me suis contenté, après la Messe que j'ai célébrée à l'évêché, de me rendre personnellement chez les Moniales de l'Ordre Libanais Maronite au couvent de Saint Joseph de Jrabta, couvent de Sainte Rafqa ma patronne et « patronne des souffrants » selon le Pape Saint Jean-Paul II, pour prier au pied de sa tombe et demander son intercession. J'ai eu une rencontre avec les moniales qui venaient de terminer leur retraite annuelle, de renouveler leurs vœux et d'élire une nouvelle supérieure : Sœur Raghida Antoun, 43 ans, de Tannourine.

J'ai ensuite déjeuné avec elles ; puis nous avons terminé par une halte de prière auprès de la tombe de Sainte Rafqa, durant laquelle j'ai renouvelé mes vœux et mes recommandations pour qu'elles conservent très vivante la flamme de la sainteté et que leur couvent, par leurs prières et leur témoignage de vie. Que le couvent saint Joseph de Jrabta qui abrite les reliques de cette sainte exceptionnelle, demeure un centre de rayonnement spirituel et monastique pour le diocèse de Batroun et pour l'Église.

A 14h10, juste avant de partir, la sœur responsable de la « Maison de Sainte Rafqa », maison de repos adjacente au couvent, m'annonce le décès du Père Antoun Abi Saad, célibataire de 82 ans, atteint du virus Corona depuis cinq jours. Les sœurs avaient accepté d'accueillir, il y a deux ans, le Père Antoun dans leur maison et l'avaient entouré et pris soin de lui tel un « prince ». Nous avons prié ensemble pour lui en le confiant à la miséricorde de Dieu qui l'a appelé auprès de Lui en ce jour de la fête de son patron, Saint Antoine le Grand.

En ce jour de la fête de Saint Antoine le Grand, Sa Béatitude le Patriarche Cardinal Raï, lui-même moine de l'Ordre Mariamite Maronite, a souhaité, dans son homélie dominicale à la Messe célébrée à Bkerké, les meilleurs vœux à tous les moines fils de

Saint Antoine tout en les incitant à accueillir l'appel de Dieu à la sainteté, surtout à notre époque.

Partant des paroles de l'évangéliste Jean : « le Verbe était la vraie lumière qui, en venant dans le monde, illumine tout homme » (Jean 1, 9), Sa Béatitude a commenté que « toute personne qui ne suit pas Jésus le Christ se perd dans les ténèbres, les ténèbres de l'individualisme, de l'orgueil, de la domination, de la tyrannie et de l'intérêt personnel. Ce dont a besoin tout responsable, notamment politique, est justement cette lumière divine pour sortir des ténèbres. (...)

Comme la Constitution définit clairement le rôle du chef d'Etat et celui du Premier ministre, j'ai souhaité qu'ils tiennent une réunion de réconciliation pour rétablir des relations de confiance. Il faut qu'ils procèdent à la sélection des ministrables, à partir des listes déjà constituées et en proposant de nouveaux noms, ne gardant à l'esprit que le bien commun et le salut du Liban, sans prêter attention aux intérêts personnels et partisans.

Le Liban, ce joyau précieux, est dans un état de sape auquel on ne s'attendait pas à l'occasion de la célébration de son premier centenaire : la formation du gouvernement est bloquée, le pouvoir judiciaire est en proie à des ingérences politiques et confessionnelles, tous les secteurs de l'économie sont paralysés, la moitié du peuple libanais vit dans la pauvreté, la moitié de Beyrouth est détruite, les familles des victimes du 4 août sont négligées.

Face à tous ces maux, le salut réside dans la formation d'un gouvernement de sauvetage composé d'élites libanaises, compétentes, qui aspirent à servir le pays avec impartialité et assumer la responsabilité du sauvetage du pays et de son administration. Le Liban regorge de personnalités qui donnent aux Libanais et au monde l'image de leur véritable patrie. Il faut que le président et le Premier ministre présentent au peuple les meilleures personnalités, et non seulement celles qui sont fidèles à un parti ou soumises à un chef ».

En soirée, le Ministère de la Santé a enregistré **3.654 cas et 40 décès** ces dernières 24 heures. Avec ce chiffre, le Liban passe la barre symbolique des **250.000 cas de contaminations (252.812) et 1906 décès pour 153.038 guérisons !**

A noter enfin que le ministre de la Santé, Dr Hamad Hassan, a signé ce matin la version finale du contrat avec la société américaine Pfizer pour l'achat de plus de **2.100.000 vaccins** anti-coronavirus Pfizer-BioNTech qui doivent progressivement arriver au Liban à partir du début du mois de février.

Ô Saint Antoine et Sainte Rafqa, en union avec notre Mère la Très Sainte Vierge Marie, intercédez pour nous auprès de Notre Père, Amour et Miséricorde, pour qu'Il ait pitié de nous et nous pardonne par la grâce de son Fils Jésus Christ et la communion de Son Esprit-Saint. Amen.

+ Père Mounir Khairallah
Evêque de Batroun